

FÉVRIER 2015

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

207, chemin de la Rivière Ouest, C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tél.: (819) 787-6092 Fax: (819) 787 6015

Courriel: gallichan.mrcao.gc.ca Site Internet: www.gallichan.ao.ca





Tournoi de la Saint-Valentin

La Ligue de dards vous invite à son tournoi qui aura lieu le 14 février 2015 à 13h00,



au club Les Chevaliers d'Iberville.

Bienvenue à tous!



Inscription de 12h30 à 13h00 Responsable: Normand Bourgue

Coût: 5.00\$ / personne 819-787-6737

LA MUNICIPALITÉ

Maire: Henri Bourque

Les conseillers :

Siège #1 : Serge Marquis; Siège #2 : Claude Bourque;

Siège #3 : **Poste à combler** ; Siège #4 : Raymond St-Pierre ;

Siège #5 : Poste à combler ; Siège #6 : Poste à combler ;

Directrice générale et secrétaire

Johanne Shink

Inspecteur municipal

Richard Vallières

Courriel: inspecteurgallichan@outlook.com

Site Internet: www.gallichan.ao.ca

Courriel: gallichan@mrcao.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Mardi: 13h15 à 16h00

Mercredi, jeudi et vendredi:

9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

Le Directeur des élections du Québec autorise une nouvelle période de « MISE EN CANDIDATURE » du vendredi 6 février au vendredi 20 février, 2015

LE GALLICHAN Page 2

en vue d'un scrutin, le dimanche, 22 mars 2015.



Le Conseil en bref ...

Lors de la séance extraordinaire du 20 janvier 2015, le Conseil municipal a...

⇒ approuvé le certificat de lotissement proposé pour l'acquisition de l'église

Lors de la séance régulière du 3 février 2015, le Conseil municipal a...

- ⇒ adopté une résolution en soutien aux instances de développement régional
- ⇒ adopté le document répartissant les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité
- ⇒ autorisé la tenue d'une élection partielle le 22 mars 2015
- ⇒ autorisé la transmission des documents nécessaires au versement de la dernière tranche du programme « Aide à l'amélioration du réseau routier » provenant du budget discrétionnaire du Ministre (5 000 \$ pour 2014)
- ⇒ demandé le versement de la somme de 20 000 \$ pour **2015**, provenant du programme «Aide à l'amélioration du réseau routier» du budget discrétionnaire du Ministre
- ⇒ retenu la soumission de « Sel Warwick inc. »; le plus bas soumissionnaire.
- ⇒ approuvé la participation de la municipalité à l'activité « MAI, mois de l'arbre et des forêts » de l'association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue
- ⇒ autorisé la brigade des pompiers à appliquer sur le « Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel »
- ⇒ supporté la demande d'un regroupement de municipalités dans leur requête pour modifier l'article 124 de la Loi sur la qualité de l'environnement, afin d'obtenir un pouvoir de règlementation pour définir le zone de protection des sources d'eau potable.

Prochaine séance du Conseil

<u>le 3 mars 2015 à 19h00</u>

GALLICHAN! UNE MUNICIPALITÉ EN MOUVEMENT AVEC



Le maire vous informe...

Acquisition de l'église

L'acte de vente devrait être signé au début du mois de février. Lors de la dernière rencontre de la Corporation de développement de Gallichan, les différents paramètres de fonctionnement ont été définis. Il a été convenu de solliciter les organismes et les citoyennes et citoyens une dernière fois, avant de débuter la partage des espaces disponibles. La prochaine rencontre du comité pour le «*Projet centre communautaire*» a été fixé au lundi 16 février 2015, à la salle municipale, située au sous-sol de l'église.

Vous trouverez joint au journal un plan de l'église (sous-sol et 1^{er} plancher). Vous avez des suggestions; n'hésitez pas à nous en faire part. Je vous assure que nous les étudierons toutes afin de faire le meilleur choix qui répondra à vos besoins.

Le pont

Les travaux se déroulent selon l'échéancier.

Suite à la suggestion d'une citoyenne, et vérification du processus faite auprès du Ministère des Transport du Québec, le Conseil a décidé de lancer le concours « *Donnez un nom signifiant au pont* ». Vous avez des idées, n'hésitez pas à nous en faire part. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

Faites parvenir vos idées à la directrice générale de la municipalité et n'oubliez pas d'y inclure la justification du nom proposé. Le nom qui sera retenu, fera l'objet d'une demande à la Commission de toponymie et votre texte servira de justification.

<u>Aqueduc</u>

Le projet « Aqueduc municipal » est de nouveau en mouvement. Le 14 janvier dernier, nous avons rencontré M. René Fontaine, ingénieur, de la firme WSP Canada Inc., qui est responsable de déterminer la meilleure solution pour traiter l'eau et d'élaborer les plans du projet « *Aqueduc*». Cette rencontre avait pour but de recueillir toutes les informations pertinentes pour l'élaboration des différents scénarios ainsi que le niveau de traitement désiré par la municipalité.

Une deuxième rencontre est prévue à la fin février pour analyser ces scénarios et faire un choix définitif sur le type de traitement désiré versus les coûts de l'équipement requis.

Partage des responsabilités

Lors de la séance de travail du 20 janvier dernier, les conseillers ont procédé à la répartition des tâches.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE:

Henri Bourque, maire

Gestion des ressources humaines Contrat des employés Gestion financière

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

Plan d'urbanisme

(Schéma d'aménagement)

Règlements de zonage; Règlements de lotissement; Règlements de construction; Règlements administratifs. Dérogations mineures.

Employés:

Johanne Shink; Dir. Gén./Sec.-très. Richard Vallières, inspecteur municipal.

<u>Élus</u>:

Claude Bourque; conseiller

Partie civile:

Claude Gagnon; citoyen

Lots Intra-municipaux:

Serge Marquis, conseiller

PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES :

Serge Marquis; conseiller Service incendie Protection civile.

HYGIÈNE DU MILIEU:

Claude Bourque; conseiller Aqueduc et traitement des eaux usées; Gestion des matières résiduelles.

ENVIRONNEMENT:

Richard Vallières; inspecteur municipal Érosion des berges.

Comité d'embellissement :

Brigitte Rivard; citoyenne

Fleurons du Québec.

LOISIRS ET CULTURE

COMMISSION DES LOISIRS:

Raymond St-Pierre; conseiller Terrain de balle Patinoire Terrain de jeux

COMITÉ JEUNESSE :

Raymond St-Pierre; conseiller

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT :

Raymond St-Pierre; conseiller

PATRIMOINE:

Claude Gagnon; citoyens Pauline Pellerin; citoyennes

BIBLIOTHÈQUE:

Johanne Shink; Dir. Gén./Sec.-très.

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX:

Johanne Shink; Dir. Gén./Sec.-très. Location de salles Autres équipements.

COMITÉ SOCIAL:

Johanne Shink; Dir. Gén./Sec.trés. Souligner les occasions spéciales; Décès et anniversaires; Articles promotionnels.

PROJET, M.A.D.A.

« **M**unicipalité **A**mie **D**es **A**inés » Claude Bourque; conseiller

TRANSPORT ROUTIER:

Serge Marquis; conseiller

Voirie municipale Entretien d'été Entretien d'hiver Amélioration du réseau routier Éclairage public Transport adapté

NOTE:

Le maire est membre d'office sur chaque comité. Sur le comité d'urbanisme, le maire n'a pas droit de vote.

Conseil municipal

Le Directeur des élections du Québec autorise une nouvelle période de « MISE EN CANDI-DATURE » du vendredi 6 février au vendredi 20 février 2015, en vu d'un scrutin le 22 mars 2015 si nécessaire.

Vous le savez, il manque trois conseillers au sein du Conseil municipal. Le Directeur des élections du Québec a autorisé <u>une dernière période</u> de « MISE EN CANDIDATURE » afin de combler les postes vacants.

- ⇒ Vous souhaitez maintenir votre municipalité en vie; n'hésitez pas à déposer votre candidature.
- ⇒ Vous souhaitez participer au développement de votre communauté; n'hésitez pas à déposer votre candidature.
- ⇒ Vous souhaitez vivre une expérience enrichissante; n'hésitez pas à déposer votre candidature.
- ⇒ N'ayez pas peur du partage des responsabilités, cela se fait en collégialité selon les désirs et compétences de chacun

Ma municipalité; j'y tiens. Je m'implique et je m'y investis!



Achèterais ordinateur usagé, qui ne convient plus pour Internet, mais qui fonctionne toujours (Windows XP ou Vista serait l'idéal).

Ce pourrait être une tour ou un portable.

Il me serait utile pour écrire et faire ma comptabilité.

Contactez Lucie au 819-787-2723

ARTS ET SPECTACLES

TRIOMPHE pour Jacques Baril et son équipe à Québec

Patrick Rodrigue patrick.rodrigue@tc.tc

BRIO. Chargée de représenter le Canada à l'International de sculpture sur neige du Carnaval de Québec, l'équipe de Jacques Baril, Chrystel Jubinville-Gagnon et Tanya Bélanger n'aura pas déçu. Intitulée La Bête noire, leur œuvre leur a valu le 2º Prix du jury, la Mention des artistes et le Prix du public.

Mesurant plus de 5 mètres de longueur par 3,5 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur, la sculpture évoque une sorte de lézard mécanique semblant tout droit sortie d'une usine opérée par un rêveur. Elle origine d'une maquette à laquelle M. Baril a consacré pratiquement tout son automne.

«Je n'arrivais pas à trouver l'inspiration, avait raconté le sculpteur de Gallichan au mensuel culturel L'Indice bohémien avant son départ pour Québec. Pour moi, la bête noire, c'est quelque chose qu'on repousse, quelque chose qui nous fait peur. J'ai donc dû affronter ma bête noire personnelle pour être en mesure de créer ma maquette.»

Un honneur né d'un mythe

En 2014, Jacques Baril et ses deux comparses de Saint-Bruno-de-Guigues et Rouyn-Noranda avaient remporté le plus



grand honneur auquel les participants pouvaient aspirer au volet canadien, soit la prestigieuse Mention d'excellence du Canada. Cette distinction était assortie du privilège de représenter le pays l'année suivante au volet international.

Intitulée *Le Mythe*, leur sculpture avait, là aussi, beaucoup emprunté au rêve pour prendre la forme d'une sorte de dragon doté d'une multitude de pattes qui évoluait dans un étrange univers composé d'éléments qui rappelaient des outils et des machines agricoles.



funicipalité												Scr	utin du			
JNICIPALIT	É DE GALLICH	IAN										2	2015	03		22
												8	nnée	moi	s	jour
VIS PUBL	LIC est, par la	présen	te, donné	aux e	electe	urs de										
						ICHAN										
		10	LIANNE C	LIINIZ	Muni	cipalité										
ar			HANNE SI ésident d'élec					-		que :						
. le ou les	postes suivan				ındida	atures	Siège	es #	£3, #5 e	et #6						
toute déc ou de l'a heures si	claration de ca djoint désigné uivants :	andidat pour r	ure à ce d ecevoir le	u ces s déc	post	es dev	ra être candi	e pi	roduite ture, le	au b cas	oureau échéa	du p int, a	oréside ux jou	ent o	i'éle aux	ctic
		Du	2015 année	02 mois	06 iour	au	2015 année	_	02 mois	20 jour						
	mardi		900000	000000		13 h	15 à				D			<u>.</u> .		
JOURS:			HEU	RES:		55.000						Borocks	5-28-27			
	mercredi		-		De:		à						15	3333		
	jeudi		_		De:			:_		_			15		16	_
	vendredi		_		De:	9 h	à	:_	12 h	_	De:	13 h	15	à:_	16	h
					De:		à	:_		_	De:			à:_		
	'un candidat p n sera tenu le			jour ure à			oste, ote pa	r aı	nticipa				:			
2015	03 22	de 1				2015	03		15		12 h					
année	mois jour	à 2	0 h			année		;	jour		20 h					
i'ai nomr	né pour agir à	titre de	secrétai	re d'é	lectio	n . MC	NIQUE	C	OULO	MBE						
. j ai noini	ne pour agir a	title di	00010101		100110		05000									
. j'ai nomr	né comme ad	joint (po	our recevoir	les déc	claratio	ns de c	andidat	ure)	:							_
			4			nt d'éle						Ad	ljoint			
	uvez me joindr		Adres	se: 20)7, ch€	emin de	la Rivi	ère	-	Adress	ie:					_
	adjoint désign le cas échéar		Oue	st, Ga	llichar	(Qc)	JOZ 2B	0								
l'adresse	et au numéro							7		Ī						
téléphon	e suivants :		1	lad of		787-609		1		l	Ind rán	Num	iro de té	lánho	200	
				ind. re	g. Nun	ero de t	éléphone	_			iriu. reg	reume	eo de te	i i i i i i i	. IC	_
ignature													2045		10	
Donné à _		_		GALLI								, le	2015 année		02 ois	0
		()	laun		ipalité	1							arinee	, 1110	ла	jou
-	A	-		ésident	d'élect	ion										
SM-1 (09-06) [.oi sur les élect tans les munici	tions et les référenc ipalités, article 99	iums														

Avis p	mana
	לעוויוויו

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Municip	palité		Scrutin de	ı	
MUNK	CIPALITÉ DE GALLICHAN		2015	03	22
			année	mois	jour
IVIS I	PUBLIC est, par la présente, donné par JOHANNE SHINK		, préside	ent d'éle	ction :
⇒,	aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne dom la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions inc	iciliée, que vous p	ouvez être	entrepri inscrits s	se, ur
- 1	1. avoir 18 ans le		2015	03	22 *
- 1	2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être		année	mois	jour
- 1	en curatelle le		2015 année	02 mais	06 jour
- 1	et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq der années, d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleu	mières ise	annee	muss	lon
- 1	 être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établiss d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 		2015	02	06
- 1	 avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une de 	manda	année	mois	jour
- 1	 avoir transmis a la municipante, a l'adresse indiquée ci-dessous, une de d'inscription à la liste électorale au plus tard le 	manue	2015	03	10
- 1			année	mais	Jour
	en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous : 1. avoir 18 ans le		2015 année	03 mois	22
- 1			année	mois	jour
- 1	être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le		2015	02	06
- 1	et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq der années, d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleu		année	mois	jour
-	 être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissem d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 	nent mois le	2015	02	06
- 1	A sucia del discioni su moura d'una progratica significanza la majorità		année	mois	jour
- 1	 avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 		2015 année	02 mois	06 jour
- 1	 avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, 				-
- 1	une procuration au plus tard le		2015 année	mois	10 jour
	DOTALEZ MOTE			ata an at	
,	PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le d	epot de la liste ex	ectorale, m	ais au pi	us taru
- 1	2015 03 10 sera considérée comme une demande de modification à la	liste électorale m	unicipale.		
	année mois jour				
\ .	Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au	hureau du présid	ent d'élect	ion. Elles	s prenne
	effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou rer				,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Pour t	toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection	n.			
	100 Marie Carlon		819 7	87-609	12
	JOHANNE SHINK Prénom et nom	ind	rég. Num	iêro de té	Héphone
	207, chemin de la Rivière Ouest, Gallichan (Qc)			J0Z	
	Adresse			Code	postal
Signatu	ure				W// 93
onné à	GALLICHAN		, le 201		
	Municipalité		anne	ie mo	is jo

UGC alfall(01) de candidature			
Municipalité	Scrutin d	ш	
	appás	mois	iour
	année	mois	jour
Prénom (LETTRES MOULÉES) Nom (Les prénom et nom seront orthographiés sur le bulletin de vote tel qu'indiqué ci-d cochez si le nom est différent de celui à la naissance ou de celui qui a été officialisé au R mais qui est de notoriété constante dans la vie politique, professionnelle ou sociale; - date de naissance :	egistre de l		;
Section 2 Identification de l'appartenance politique (le cas échéant) Nom du parti autorisé ou de l'équipe reconnue			
Section 3 Identification du poste			
maire conseiller arrondissement (nom ou num quartier poste (nom et num			
Section 4 Déclaration sous serment du candidat			
Je déclare sous serment que :			
 a) je remplis les conditions mentionnées à l'article 61 de la Loi sur les élections et municipalités (LERM) pour être éligible et que je ne suis pas dans un cas d'inélig articles 62 à 67 de cette loi; b) dans le cas d'une municipalité issue d'un regroupement, je remplis, d'une part, l'entionnées au décret concernant le regroupement et en l'absence de telles me conditions mentionnées à l'article 61 de la LERM et, d'autre part, que je ne suis gibilité prévu aux articles 62 à 67 de cette loi; 	ibilité prév es conditions, je	u aux ons d'éli remplis l	gibilité les
Signatures			
Déclaré sous serment devant moi le année mois jour			
Personne autorisée à recevoir le serment À titre de			

SM-29 (05-06)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 61, 146, 147, 148 et 153 à 164

Section 5	Personne désignée par le candi (à compléter si une personne, en plus de	dat pour recueillir les signatures d'appui u candidat, recueille les signatures)	
Je, désigne pour r	Prénom ecueillir les signatures d'appui à ma cand	Nom idature la personne suivante :	,
	Prénom	Nom	.
	Adres	ise	•
Section 6	Signatures d'appui		
Nous, électeur	s de la municipalité de		,
appuyons la c	andidature de		_
au poste ment	ionné précédemment dans la présente dé	claration de candidature.	
	En foi de quoi nous avons signé la pr	ésente déclaration de candidature	

NI I	D /		6:
Nombre	Prénom et nom (lettres moulées)	Adresse	Signature
	(lettles filodiees)	(telle qu'elle doit être inscrite sur la liste électorale municipale)	
1		car as note dissistant manuspais)	
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			



par un propriétaire unique d'un immeuble ou par un occupant unique d'un établissement d'entreprise



			Date de naissance
Je,			
Prénom	Nom	1	année mois jour
désire être inscrit sur : la liste électorale mur	nicipale 🔲 la liste électo	rale de la MRC (si applic	able)
la liste référendaire			
à titre de : propriétaire¹ unique d'un immeuble	e depuis le		
occupant¹ unique d'un établisseme	ent d'entreprise depuis le	année mois jo	our
Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'	entreprise donnant droit à	l'inscription ² :	
N° Rue, avenue, n° de lot			Ind. rég. Numéro de téléphone
Municipalité	Code postal	Adresse électronique	
Adresse du domicile :			
N° Rue, avenue,			Ind. rég. Numéro de téléphone
Municipalité	_		
	Code postal	Adresse électronique	
Signature			
Prop	oriétaire ou occupant		année mois jour
1 Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occup de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeu curatelle ni coupable d'une manoeuvre électorale fraudule ou référendaire.	ır foncière ou locative. De plus, o	e dernier doit être majeur, c	citoyen canadien, ne pas être en
2 Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscript	tion, veuillez vous informer auprè	s de la municipalité.	
PRENEZ NOTE que la dema	ınde d'inscription p	rend effet lors o	le sa réception
et demeure	valide tant qu'elle i	n'est pas retirée	ou remplacée.

SMR-9.2-VF (13-03) S Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 54, 55.1, 525 et 526.1



pour désigner le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise

Non domicilié

copropriétaires de l'immeu	ble depuis le		Г			
	ment d'entreprise depuis le			- 1	I	
	a	nnée	mois	jour		
lésignons, par la présente, à l	la majorité d'entre nous q	ui avons la quali	té d'élect	eur ou	ı de pe	ersonr
nabile à voter :			Da	ite de na	aissance	
			L			
Prénom		Nom	а	nnée	mois	jour
comme personne ¹ à être insc	rite sur : 🗌 la liste élector	rale municipale			e de la N	IRC
	la liste référer	ndaire	(si applic	able)		
dresse de l'immeuble ou de	l'établissement d'entrepris	se donnant droit	à l'inscri	ntion ²		
iai occo ac i minicable ca ac	ottonoonion a ona opin	oo dominin di on		, a		
				1		
N° Rue, avenue, n° de k	ot		Ind. re	ég. Num	néro de té	léphone
funicipalité	Code postal	Adresse éle	ectronique			
•	Code postal	Adresse éle	ectronique			
Adresse du domicile :	Code postal	Adresse éle	ectronique	1		
Adresse du domicile :	Code postal	Adresse éle		ég. Num	néro de té	éphone
Adresse du domicile :	Code postal	Adresse éle		ég. Num	néro de té	éphone
Adresse du domicile :			Ind. re	ég. Num	néro de té	śléphone
Adresse du domicile :	Code postal Code postal	Adresse éle	Ind. re	 ég. Num	néro de té	éléphone
Adresse du domicile : Rue, avenue, funicipalité Signature de la majorité	Code postal des copropriétaires ou coo	Adresse éle	Ind. re	teurs (ou des	
Rue, avenue, Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que	Adresse éle ccupants qui son deux, la signature	Ind. re	teurs (ou des	
Adresse du domicile : Rue, avenue, funicipalité Signature de la majorité	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que	Adresse éle	Ind. re	teurs (ou des	oire.
Rue, avenue, Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que	Adresse éle ccupants qui son deux, la signature	Ind. re	teurs (ou des	oire.
Rue, avenue, Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que	Adresse éle ccupants qui son deux, la signature	Ind. re	teurs (ou des	oire.
Adresse du domicile : Rue, avenue, funicipalité Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que	Adresse éle ccupants qui son deux, la signature	Ind. re	teurs (ou des	oire.
Adresse du domicile : Rue, avenue, Municipalité Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que	Adresse élé ccupants qui son deux, la signature	Ind. re	teurs (ou des	oire.
Adresse du domicile : Rue, avenue, Municipalité Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que	Adresse élé ccupants qui son deux, la signature	Ind. re	teurs (ou des	oire.
Adresse du domicile : Rue, avenue, Municipalité Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que	Adresse élé ccupants qui son deux, la signature	Ind. re	teurs (ou des	oire.
Adresse du domicile : Rue, avenue, Municipalité Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que	Adresse élé ccupants qui son deux, la signature	Ind. re	teurs (ou des	oire.
Adresse du domicile : Rue, avenue, Municipalité Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da Prénom et nom (lettres m	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que enoulées) toyenne canadienne, ne pas être e	Adresse éle ccupants qui son deux, la signature Signature	Ind. re ectronique at des électe des deux	teurs (ou des bligate Date	oire.
Adresse du domicile : Rue, avenue, Municipalité Signature de la majorité personnes habiles à voter. Da Prénom et nom (lettres m	Code postal des copropriétaires ou coo uns le cas où il n'y en a que noulées) toyenne canadienne, ne pas être e airement à un autre titre sur la liste	Adresse éle ccupants qui son deux, la signature Signature	Ind. re ectronique at des élect e des deux	teurs (cest o	ou des bligate Date	oire.

SMR-9.1-VF (13-03) S Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 341, 514, 525, 526 et 526.1



Service en Sécurité Incendie de Gallichan



Rapport annuel 2014

Au cours de l'année 2014, les pompiers volontaires de Gallichan, ont été appelés à se rendre sur un appel d'urgence sur le territoire de notre municipalité. Aussi, nous avons répondu à trois appels d'urgence sur le territoire de la municipalité de Rapide-Danseur et d'un appel en entraide sur le territoire de la municipalité de Roquemaure.

Ces cinq interventions d'urgence sont classifiées comme suit :

Appel (1) pour problème de chauffage : janvier

Feu d'une grange (1): juin

Feu d'un équipement agricole (1) : septembre

Feu de cuisson (1) : novembre Fausse alarme (1) : décembre

En date du 31 décembre 2014, la municipalité de Rapide-Danseur a mis fin à l'entente de couverture incendie sur le territoire de sa municipalité qui la liait avec nous.

En octobre dernier, lors de notre visite annuelle de prévention dans les résidences, 125 propriétaires ou locataires présents ont été visités sur un total de 200. Merci de votre accueil et de votre implication dans la prévention des incendies tout au long de l'année.

Voici la liste des membres qui composent notre Service en Sécurité Incendie, actuellement : (14 pompiers volontaires). Au total, c'est plus de 1254 heures que nos pompiers volontaires de Gallichan ont consacrées en 2014 aux différentes activités de la brigade.

Claude Gagnon; Directeur Jean-Luc Gosselin

Jean Boissé; Dir.-adjoint Louis-Philippe Lagrange

Daniel Rivard; Officier Marc Lambert

Samuel Boissé; Officier Valérie Larochelle

Alexandre Boily Jean-Claude Pellerin

Marc-André Boutin Jean-François Perron

Berthier Gagnon Gino Roy Bernier

Voici un tableau comparatif des quatre dernières années relatant le nombre d'heures d'implication des pompiers.

Années	Heures d'implication
2011	1 167
2012	2 106
2013	1473
2014	1254

Sept de nos pompiers sont présentement en processus de formation **Pompiers 1**. À noter qu'en sus des heures d'implication, ils y ont consacré plus de 400 heures

Pour assurer une bonne relève et pour avoir une bonne capacité d'intervention lors d'appels d'urgence, nous avons besoin de nouveaux candidats. Votre implication pour maintenir un service d'urgence de proximité dans votre municipalité est très importante. Tu es un nouvel arrivant ou un résident actuel de notre municipalité! Tu as le goût de t'impliquer! N'hésite pas à nous contacter pour discuter de ce que cela implique de travailler comme pompier volontaire.

Samuel Boissé, officier : 819-787-3940 Claude Gagnon, directeur : 819-787-6615

Rappel à la population : L'avertisseur de fumée

Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

Remplacez les avertisseurs selon les recommandations du fabricant, généralement aux dix ans. La date de fabrication ou d'expiration de l'appareil est indiquée sur le boîtier. En l'absence d'une telle date, ne prenez aucun risque, remplacez immédiatement l'appareil.

L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de dix ans.

Pour toutes informations : Contacter Claude Gagnon Directeur au SSI de Gallichan 819-787-6615





TOUCHE PAS À MES RÉGIONS!

POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VITALITÉ DU QUÉBEC



Nous, citoyens des régions du Québec, fils et filles de bâtisseurs, gens de cœur et de courage, revendiquons le droit de poursuivre le développement de nos régions selon les principes auxquels nous croyons. Par une gouvernance décentralisée et à notre image. Par la mobilisation de toutes les forces vives de nos territoires, composés de citoyens, d'élus, d'entrepreneurs, de représentants des secteurs communautaires, culturels, de la santé, de l'éducation ou des institutions publiques. Nous voulons avant tout un développement durable de nos territoires, au bénéfice de l'ensemble des Québécois.

Nos origines influencent nos façons de faire, notamment par la culture du consensus, par le partage de nos savoirs et par le travail acharné. Notre but est de créer ensemble une richesse collective. Nous refusons un mode de gouvernance qui prive les régions du Québec de leurs pouvoirs décisionnels.

Nous sommes fortement attachés à nos territoires, que nos prédécesseurs ont construits avec bravoure, audace, ingéniosité, créativité, et ce, toujours dans un esprit de collaboration. Notre savoir-faire dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'énergie, des pêcheries, des forêts et des mines a souvent traversé nos frontières.

Nous voulons des régions où tous les citoyens s'unissent pour faire en sorte que l'on demeure des moteurs de développement social et économique, qui contribuent à la prospérité de l'ensemble des Québécois.

Avec ses décisions, le gouvernement du Québec brise l'élan que nous nous sommes donné en entamant une démarche de centralisation sans précédent, privant par le fait même les régions de leviers de développement essentiels à notre épanouissement, tant économique que social et culturel.

Aujourd'hui, nous nous adressons d'une seule voix au gouvernement du Québec pour lui demander de sursoir aux décisions qui concernent le développement régional. Les régions veulent s'engager dans un dialogue avec le gouvernement et être notamment entendues dans le cadre des auditions sur le projet de loi n° 28 : Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Par ailleurs, nous exigeons que le gouvernement entame une réflexion sérieuse, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, pour convenir d'une vision de développement durable des régions du Québec.

Nous croyons en un avenir prospère pour nos régions. Nous croyons aussi à la solidarité qui unit les acteurs de notre développement. Nous voulons protéger nos réussites. Nous voulons avoir le droit d'adapter les programmes pour que les gens des régions s'y retrouvent et participent à leur tour au développement d'une société forte et en pleine possession de ses moyens. Nous souhaitons la reconnaissance de l'expertise des intervenants d'ici, de ceux qui travaillent ensemble pour le bien-être des populations des régions du Québec afin que celles-ci puissent continuer de rayonner à l'extérieur de leurs frontières.

Nous revendiquons un avenir pour les régions, un avenir dont nous pourrons décider des couleurs, un avenir à bâtir collectivement.

La coalition Touche pas à mes régions! est née d'une volonté citoyenne de mobilisation pour dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement du Québec. Elle est jusqu'à présent composée des régions Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec, Outaouais et Chaudière-Appalaches. La coalition a fait une demande pour être entendue en commission parlementaire et est en attente d'une réponse positive. Elle invite tous les citoyens préoccupés par la vitalité des territoires ruraux à joindre les signataires déjà inscrits en adhérant au mouvement à Touche à pas à mes régions! www.touchepasamesregions.ca



Prière d'une Grand-Maman.

Mon Dieu, me voici presqu' au soir de ma vie.

Comme ça passe vite!
Pourtant, je vous dis: Merci!

Je n'ai pas fait grand chose. J'étais seulement une maman comme les autres. J'ai essayé de bien faire les petites choses. J'ai aimé les enfants que vous m'avez donnés.

Je me suis couchée tard pour les endormir ; Sur le tricot commencé la veille, J'aurais voulu faire des merveilles.

Je me suis fait médecin pour les soigner, Je me suis dévouée pour qu'ils apprennent à donner. Je me suis oubliée pour qu'ils sachent se sacrifier, Je me suis agenouillée pour qu'ils apprennent à prier.

J'ai accepté la souffrance pour leur montrer la patience. Je les ai aimés pour qu'ils vivent d'amour. C'est tout cela que je t'offre en ce moment!

Mon Dieu quand je partirai pour le " Grand Voyage " D'où il n'y a pas de retour, Faites-moi penser : Faut que je leur laisse ma nouvelle adresse!

Merci Seigneur, d'avoir écouté ma prière. Et d'accueillir mon Offrande de Grand-Maman.

Message de monsieur Gaétan Coté à l'occasion de la période des Fêtes, à la Ligue de dards et à la population de Gallichan



Toi . . . mon étoile brillante!

Toi, mon étoile brillante, tu m'as tracé un sentier de l'inconnu, de jour en jour. Je ne sais jamais où sera la fin de ce sentier.

Dans ce sentier, il y a des montagnes à surmonter, des rivières à traverser, des ponts d'amitiés à construire. Des belles choses à découvrir; c'est l'Amour

et l'Amitié. Ces belles fleurs vivaces dans leur bonjour, c'est une chanson d'Amour que je reçois.

Arrive le temps de s'arrêter, de se reposer, d'écouter après ce long parcours, avant de se rendre au bout de ce beau sentier.

Merci, toi, mon étoile brillante d'avoir parsemé au long de ce sentier, l'Amour et l'Amitié. Merci !

Cloche de Noël, allez, sonnez, chantez avec la plus haute gamme de Joie, d'allégresse; cette gamme c'est MERCI!

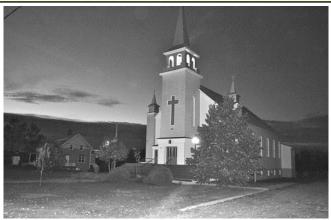
A tous ceux qui ont aidé à faire ce bout de sentier avec moi, qui m'ont donné un parfum d'Amour aux arômes d'Amitiés. Merci pour tout cela, pour l'année qui prend fin.

Pour la nouvelle année, je souhaite que la Joie soit au rendez-vous; Santé, Bonheur! Que vos plus beaux rêves se réalisent.

Bonne année dans tous vos foyers.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-LAURENT DE GALLICHAN



Horaire des offices:

Célébration

Samedi, 14 février 2015 à 19h00

<u>Messe</u>

Samedi, 21 février 2015 à 19h00

1-Pour le repos de l'âme de Mme Monette Chabot par la famille Bélanger 2-Pour le repos de l'âme de Mme Monique Doyon*

Célébration

Samedi, 28 février 2015 à 19h00

Messe

samedi 07 mars 2015 à 19h00

- 1- Pour le repos de l'âme de M. Laurent Gosselin par Louise et Jean Rock Pomerleau
- 2. Pour le repos de l'âme de M. René Lirette*

<u>Célébration</u>

samedi, 14 mars 2015 à 19h00

* Collecte aux services

Cette année, la

<u>Messe de Pâques</u>

aura lieu

<u>le dimanche 05 avril 2015,</u>

le matin, à 8h00

La Montée-ados

La Montée-ados en Abitibi-Ouest se tiendra cette année à La salle des Chevaliers de Colomb de La Sarre, de 9h00 à 17h00.

Inscription: 10\$, repas inclus, activités intérieures et extérieures, prévoir de bons vêtements chauds.

Rejoindre Diane au (819) 782-9243

Capitation (Dîme); rappel important

La Capitation est-elle encore et toujours un devoir de paroissiens?

Lors de la visite du curé, jusqu'aux années 80 environ, les familles se faisaient un devoir de payer leur dîme.

De nos jours on oublie souvent et pourtant ce dû est déductible d'impôts comme don de charité.

Ce petit rappel est pour vous faire penser d'offrir votre participation financière.

La Fabrique compte sur nous tous.

Merci d'avance!

Envoyez vos dons à :

Fabrique de St-Laurent de Gallichan 188, Chemin Gallichan, Gallichan, J0Z 2B0

Merci de supporter le maintien des activités religieuses de votre paroisse

CERCLE DE FERMIÈRES DE GALLICHAN

Date de la réunion : mercredi le 11 mars 2015 à 10h00

Journée récréative; à quel endroit?

À la salle du Club Chevaliers d'Iberville

Inviter une non fermière!

Lecture des rapports de comités

Démonstration: Crêpes au jambon par Diane Gingras

Quilling par Françoise Gingras

Explications des morceaux inter-cercles, par Rollande Shink

Concours du mois : Mets au sirop d'érable

Sac à magasinage en récupération

Les dames non-fermières intéressées à venir assister à l'une de nos réunions...

... sont toujours les bienvenues.

Truc du mois: Utiliser un filtre à café pour nettoyer les miroirs et les vitres, ils ne

laissent aucun résidu.

Référence: TRUCS ET ASTUCES EXPRESS

Ce livre est disponible auprès des personnes suivantes :

Lise Larouche = 819-787-6173 Françoise Gingras = 819-787-6001



Le tricot graffiti est l'art du tricot pour décorer le mobilier urbain. De plus, c'est un moyen ludique et moderne de communication. Par ce moyen, nous montrons que nous sommes là et que nous accomplissons une œuvre qui fait sourire, qui rend les gens heureux. Et nous partageons notre gaieté et notre bonheur de vivre avec tous ceux et celles qui ont bien voulu tricoter quelques mailles avec nous. Au printemps 2015, plus de 600 municipalités du Québec afficheront leur appartenance aux CFQ en apposant leur tricot graffiti à l'endroit de leur choix. Nous vous invitons à les visiter!

Lauraine Fluet
Comité des communications

LE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Depuis maintenant plusieurs années, trois agentes de développement rural du CLD d'Abitibi-Ouest sillonnent le territoire afin de supporter les communautés dans leurs efforts pour développer et dynamiser le milieu. Malgré les rumeurs et les coupures gouvernementales, l'équipe d'animation du milieu est toujours à son poste! N'hésitez surtout pas à prendre contact avec une agente afin d'obtenir soutient et accompagnement dans vos démarches, quelles qu'elles soient.

Les services

Les agentes de développement rural offrent plusieurs services professionnels personnalisés. Elles soutiennent les comités locaux et les organismes municipaux qui en ressentent le besoin et cela de différentes façons :

- Aide à la planification et à la mise en œuvre de projets ou d'activités;
- Recherche d'informations diverses (aides financières et fonds disponibles, etc.);
- Soutien technique (compléter un formulaire, rédaction de lettres, animation de rencontres, etc.);
- Accompagnement technique dans les démarches de planification stratégique (Politique familiale municipale, tableau de bord des communautés, plan de développement, etc.);
- Formation;
- Création d'outils de travail, etc.

Les agentes de développement rural sont également disponibles afin de vous appuyer de façon plus soutenue dans l'élaboration, la préparation et la réalisation d'un évènement ou d'un projet précis. Que ce soit pour un festival annuel, une consultation publique, une politique familiale municipale ou tout autre projet, elles pourront vous soutenir lors de la réalisation de celui-ci (plan de travail, plan publicitaire, échéanciers, organisation globale, suivi, bilan, animation, reddition de compte, etc.). En bref, elles peuvent vous venir en aide <u>avant</u>, <u>pendant</u> et même <u>après</u> la réalisation de votre évènement ou projet!

Contactez-les!

Que ce soit pour une ébauche de projet ou pour un besoin plus précis, vos agentes de développement rural peuvent vous aider. N'hésitez surtout pas à communiquer avec Caroline Gamache (c.gamache@cldao.qc.ca), Julie Mainville (j.mainville@cldao.qc.ca) et Mylène Noël (tourisme@cldao.qc.ca) au 819 333-2214. Elles se feront un plaisir de vous recevoir ou d'aller vous visiter dans votre milieu.

Au plaisir de travailler avec vous aux projets qui vous tiennent à cœur!



Téléphone: 819-333-2214 Télécopieur: 819-333-3677 info@cldao.qc.ca www.cldao.qc.ca



MARS, MOIS DE LA NUTRITION 2015

BIEN MANGER DE 9 À 5! PRÉPAREZ CHEZ VOUS ET EMPORTEZ AVEC VOUS!

Cette année, pour le Mois de la nutrition 2015, les diététistes-nutritionnistes encouragent la population canadienne à mieux s'alimenter au travail. Comment s'en sortir pour adopter de saines habitudes alimentaires dans un rythme de vie qui nous laisse à peine respirer?

LA PLANIFICATION, C'EST LA CLEF.

On ne le dira jamais assez, il faut planifier pour gagner du temps. Développer un menu hebdomadaire, faire l'épicerie une fois par semaine et utiliser un moment dédié à la préparation (couper les fruits et les légumes, faire cuire du riz pour le sauté du mardi, mariner la viande pour le lendemain) sont toutes des manières d'éviter d'être pris au dépourvu! Ayez toujours à portée de main des aliments que vous pourrez utiliser pour préparer des lunchs délicieux (poisson en conserve, fruits et légumes surgelés, crudités, yogourt, œufs cuits durs). Cuisinez en double, en triple et congelez les surplus pour les soupers pressés.

IMPLIQUER LES ENFANTS

Vos enfants sont d'une aide précieuse si vous les impliquez! En plus de leurs faire faire des tâches simples, vous leurs transmettez votre savoir et vous leurs inculquez la valeur de cuisiner et de s'alimenter sainement, c'est-à-dire en se procurant les meilleurs aliments qui soient : frais, de saison, peu transformés, variés et qu'ils apprécient au niveau des saveurs.

LE SNACKING INTELLIGENT.

Le fait de consommer une ou plusieurs collations durant la journée peut vous permettre de maintenir plus facilement votre poids. En effet, comme vous êtes moins affamés à l'heure des repas, la fourchette se fait naturellement plus légère! Au bureau, remplissez votre panier de fruit à chaque début de semaine et conservez des noix, des crudités, des craquelins, des

barres de céréales et des coupes de fruits individuelles afin de déjouer la fringale de l'aprèsmidi!

Pour plus de ressources, d'astuces et d'inspiration, visitez le site des Diététistes du Canada www.dietitians.ca et celui du Mois de la nutrition 2015 www.moisdelanutrition.ca et n'hésitez pas à contacter les nutritionnistes de votre région!

Les coordonnatrices du Mois de la Nutrition 2015 en Abitibi-Témiscamingue : **Roxanne Bertrand**, diététistenutritionniste au CSSS de la Vallée-de-l'Or et **Josée Coderre**, diététiste-nutritionniste à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscaminque



Lancement du concours Le Jour de la Terre à l'école

La 9^e édition du concours *Le Jour de la Terre à l'école* est lancée! Le Jour de la Terre Québec invite toutes les écoles primaires, secondaires et les centres de la petite enfance à inscrire leurs activités à saveur environnementale au calendrier en ligne (jourdelaterre.org) avant le **22 avril 2015**, et courir la chance de remporter de nombreux prix.

Cette année, 30 partenaires offriront des prix tous aussi enthousiasmants les uns que les autres, d'une valeur totale de près de 7000 \$! Le Jardin des Glaciers, l'Espace pour la vie, le Réseau d'Observation des Mammifères Marins, les Éditions Gladius International, le Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke, EUREKO, l'Aquarium du Québec, le Zoo Ecomuseum, le Parc Omega, le Nichoir, GUEPE, le Zoo de Granby, l'ASTROLab Parc National du Mont-Mégantic, Caribou édition créative, CREO, le Centre de la Biodiversité du Québec, le Centre des Sciences de Montréal, le Centre d'interprétation Kabir Kouba, Pépinière Vert Forêt, Bayard Jeunesse Canada, le Centre d'interprétation de l'eau de Laval, le Réseau IN-TERRE-ACTIF, les Clubs 4-H du Québec, la Fondation HumanID, Environnement JEUnesse, Éole Cap-Chat, le Musée Armand-Frappier, le Bioparc de la Gaspésie, GRICS et Les Gros Becs font preuve d'une grande générosité envers nos jeunes en offrant de très beaux prix. Ceux-ci sont variés afin de toucher un maximum de catégories d'âge possible. De plus, ils seront répartis de façon équitable entre les écoles gagnantes, quelle que soit la région administrative des écoles participantes.

La procédure est simple : les écoles doivent inscrire une activité en lien avec l'environnement sur notre calendrier en ligne. Chaque inscription vaut une chance de remporter un prix. Le 22 avril 2015, un tirage au sort permettra de déterminer les écoles gagnantes. Compostage, recyclage, plantation ou collecte de déchets, toutes les idées sont les bienvenues pour faire de notre planète un lieu plus vert!

Tous les détails ainsi que le calendrier en ligne pour inscrire une activité sont disponibles au www.jourdelaterre.org.

L'équipe du Jour de la Terre Québec souhaite bonne chance à toutes les écoles participantes et les remercie de passer à l'action le 22 avril, et tous les jours!

Bleu panache offre désormais une vitrine aux artistes visuels de la région



Le 26 janvier 2015 – La revue en ligne de création littéraire en Abitibi-Témiscamingue annonce une collaboration permanente avec des artistes visuels résidents ou originaires de la région.

Bleu panache peut maintenant se targuer d'offrir une double vitrine aux « faiseurs de beau » d'ici. Une brochette d'artistes constituée de Luc Boyer, Véronique Doucet, Stéphane Fortin, Caroline Perron, Brigitte Toutant et Carole-Yvonne offrira désormais ses œuvres à la vue des internautes.

Une collaboration similaire avait été mise en place lors de la publication du second numéro de la revue, en octobre 2014. « Au départ, on souhaitait seulement faire un numéro spécial avec des œuvres pour mettre de la couleur sur notre site, ça faisait contraste avec le thème "blanc" du numéro d'automne. Finalement, on a décidé de tenter le coup pour de bon et de tisser des partenariats permanents avec des artistes de la région », explique Claudia Caron, la directrice éditoriale de la revue.

La revue numérique élargit ainsi sa mission et peut faire rayonner d'un même souffle la culture littéraire et artistique de l'Abitibi-Témiscamingue. En offrant un espace virtuel multidisciplinaire, **Bleu panache** peut véritablement mettre de l'avant les productions artistiques de la région et les faire découvrir au reste du Québec.

Le troisième numéro de *Bleu panache* est actuellement en cours de publication. Jusqu'au 31 janvier, un texte par jour sera publié sur le site Internet de la revue. Chaque texte sera accompagné d'une œuvre visuelle.

Pour de plus amples renseignements ou pour toute proposition de collaboration, communiquez avec :

Claudia Caron, directrice éditoriale

Bleu panache
819 763-2677

bleu panache@indicebohemien.org
ou consultez le www.bleupanache.com



LES ANNIVERSAIRES



FÉVRIER:

fleur du mois ; améthyste

pierre du mois; violette

Solange Larouche; le 16

Lucien Morin; le 17

Nancy Shink; le 21

Raymond Gingras; le 23

Claude Bourque; le 23

Denise Doyon; le 24

Fleurianne Bourque; le 27

MARS:

fleur du mois ; jonquille

pierre du mois; aigue-marine

Paul Armand Larouche; le 4

Henri Bourque; le 5

Julie Coulombe; le 8

OFFRE D'EMPLOI

Le Domaine de l'Hirondelle (Sainte-Germaine-Boulé) est à la recherche d'une employée temporaire ou occasionnelle, pouvant faire du remplacement, principalement sur le quart de travail de minuit à huit.

Tâches principales : entretien ménager, assistance auprès des bénéficiaires, administration des médicaments, cuisine et toute autre tâche planifiée par la superviseure.

Si intéressée, veuillez communiquer avec Linda Bellavance au 819-787-2035.



Message du Comité du journal

Une copie PDF du journal « LE GALLICHAN »

est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse: www.gallichan.ao.ca sous l'onglet « Journal ».

À tous ceux qui le désirent, nous pourrons aussi transmettre une copie couleur en format PDF, si vous nous communiquez votre adresse courriel à l'adresse suivante:

legallichan@gmail.com

Merci de nous faire parvenir vos textes avant;

le jeudi, 5 mars 2015







Chers amís!

Mars est à nos portes, prêt à nous ensoleiller le portrait! À l'occasion de La Francofête et pour saluer le printemps, OUI!OUI!TOI!!

Tu es invité à célébrer la langue française et la culture francophone d'ici et d'ailleurs, le samedi 21 mars à 13h30

à la salle du Conseil municipal

au 207, chemín de la Rívière Ouest à Gallichan.

Nous disposerons de deux plateaux de jeu afin de permettre au plus grand nombre de participants de s'amuser avec les mots de la langue française et les connaissances générales de chacun. Cette année nous reprendrons la formule de la troisième joute, parce que . . . nous aimons les troisièmes joutes.

Nous avons prévu une collation que nous partagerons avec grand plaisir avec vous entre les deux premières joutes. De plus, un souper à la bonne franquette vous sera servi; fromages, pâtés, pains et peut-être du vin, si vous l'apportez!

Quelques prix de présences seront tirés au sort.

Amenez vos amís, votre famille et merci de confirmer votre participation le plus tôt possible après de Cécile 819-787-6516 ou cecbourq@hotmail.com.

Du plaisir garanti, pour la modique somme de 10,00\$!

Espérant vous y rencontrer nombreux, nombreuses,

Meilleures salutations,

Cécile Jacob Bourque, présidente;

Comité «Génie des sages»







VOTRE CAISSE YOUS INFORME...

Offrez le savoir en cadeau

Cette année, offrez à votre enfant ou à un enfant qui vous est cher un cadeau qui a un bel avenir : un régime enregistré d'épargne-études Desjardins. Ce cadeau grandira avec lui et, le moment venu, l'aidera à entreprendre des études postsecondaires en toute liberté. Au fait, saviez-vous que <u>le régime enregistré d'épargne-études donne droit à des subventions gouvernementales pouvant atteindre 30 % du montant total</u>? Pour tous les détails, voyez votre conseiller de Desjardins.

Voilà deux bonnes raisons pour adhérer au Régime Enregistré d'Épargne-Études !

REER et CELI

Grâce au REER et au CELI, sentez-vous libre et profitez des grands jours de votre vie.

Ces deux régimes d'épargne sont d'excellents moyens pour économiser à l'abri de l'impôt et vous aider à réaliser vos projets.

Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, ou rendez-vous à desjardins.com/reerceli ou venez rencontrer votre conseiller ou planificateur financier de Desjardins.

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2014 est le 2 mars!

Vos Avantages Membres Exclusifs

Voici deux outils exclusifs aux membres Desjardins qui vous seront très utiles : l'outil Mon budget et l'application Hop-Ép@rgne. Avec l'outil de gestion budgétaire Mon budget dans AccèsD, vous aurez un portrait clair de vos revenus et dépenses de tous les jours. Avec l'application Hop-Ép@rgne, vous pourrez épargner en un clic sur votre mobile et mieux voir votre épargne progresser. Pour en savoir plus sur Mon budget et Hop-Ép@rgne, voyez votre conseiller de Desjardins.

Être membre chez Desjardins a ses avantages, découvrez-les !

L'Offre à ne pas manquer pour étudiants universitaires

Pour faciliter votre vie d'étudiant, **Desjardins** vous propose une offre complète vraiment adaptée à votre réalité.

Vous profiterez:

- d'un compte sans frais mensuels
- d'une marge de crédit à taux avantageux
- d'une carte de crédit sans frais avec récompenses, et
- d'avantages et de rabais exclusifs aux membres Desjardins.

Pour en savoir plus, renseignez-vous à votre caisse ou rendez-vous à desjardins.com/etudiants.

Desjardins vous souhaite du succès dans vos études et vos projets futurs !

Prendre note que nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 6, NUMÉRO 2 FÉVRIER 2015





LES ENROULEURS

Les enrouleurs; les centres de tri les Une fois qu'un de ces objets se retrouve détestent. Mais qui sont-ils? Les coincé dans les mécanismes, les enrouleurs sont, par exemple, les câbles, les rallonges électriques, les cordes à linge, les lumières de Noël, les vêtements, les toiles de piscine. Bref, tout objet long et filiforme qui risque de s'enrouler autour des équipements de tri mécanique est un enrouleur.

Au centre de tri, la matière passe par une série de séparateurs mécaniques conçus pour trier des contenants, des emballages et des imprimés. Ces séparateurs sont en fait des arbres rotatifs. Ils sont installés les uns à la suite des autres, sur lesquels flottent les grands morceaux légers (le carton et le papier, par exemple) tandis que les contenants et les morceaux plus petits tombent entre les arbres rotatifs vers un autre convoyeur. Lorsqu'un fil électrique ou tout autre enrouleur arrive à ces séparateurs rotatifs, ils s'enroulent dans les arbres mécaniques.

séparateurs se bloquent. L'usine doit alors être arrêtée pendant que les trieurs spécialisés grimpent dans les machines pour retirer les intrus. Et pendant que l'usine est en arrêt complet, la matière, elle, continue d'arriver et s'accumule.



Crédit photo : Tricentris, Centre de tri

Alors, même s'ils pourraient avoir l'air d'être faits de plastique, les enrouleurs ne vont pas dans le bac bleu!

Sachez que les récupérateurs de métaux acceptent généralement les fils électriques, les lumières de Noël et tout autre enrouleur pouvant contenir des métaux.

MES ENROULEURS?

Vous pouvez également apporter vos enrouleurs à l'écocentre. Certains d'entre eux pourrront être valorisés. Par exemple, tous les fils d'alimentation de produits électroniques seront pris en charge par l'organisme Arpe-Québec.



Les vêtements en bon état peuvent être apportés à une friperie ou un comptoir familial.

D'autres matières doivent malheureusement suivre la voie de l'enfouissement. C'est le cas notamment des toiles de piscine endommagées et des cordes en tout genre. Déposez-les dans votre bac vert.

Source: Tricentris Express, volume 10, numéro 6, décembre 2014

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre 819 333-2807



Des questions? Écrivez-nous: bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8° avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

- 819-339-5671
- 819 339-5400
- mrcao@mrcao.gc.ca



Gallichan aura un nouveau pont en juillet 2015

La municipalite invite la population a lui attribuer un « NOM ».
Je suggère le nom; Pont
SVP, justifier le choix de ce nom;
Suggestion faite par :
Le Conseil municipal analysera les suggestions et celle retenue sera soumise à la

Le Conseil municipal analysera les suggestions et celle retenue sera soumise à la « *Commission de toponymie du Québec* ».

La municipalité doit justifier auprès de la « *Commission de toponymie du Québec* » le nom retenu.

Faite parvenir votre suggestion à:

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

C.P. 38, 207, chemin de la Rivière Ouest, Gallichan (Québec) J0Z 2B0

Comité de transformation de l'église en centre communautaire

Rêvons la transformation de notre église!

Comment transformerons-nous l'église en centre communautaire ?

L'église fait-elle partie de notre patrimoine ?

Devons-nous en garder la structure extérieure ?

Devons-nous garder un accès à une grande salle pour les mariages ou funérailles ?

Tous les organismes seront regroupés dans ce centre communautaire.

Vous désirez que le futur centre communautaire réponde à vos besoins ?

Venez faire connaître votre opinion.

1ère rencontre, lundi le 16 février à 19h30

Au sous-sol de l'église

communiquez avec Suzanne B.Gagnon, secrétaire

Tél: 819-787-6943

Courriel: sbouffard@tlb.sympatico.ca

Ou

Patrice Chenard, président

Tél: 819-787-6546

Vous avez des idées, n'hésitez pas à les mettre sur les plans des pages 31 et 32.

Faites parvenir vos suggestions en personne lors de la réunion ou via le bureau municipal au 207, chemin de la Rivière Ouest, C.P. 38, Gallichan, J0Z 2B0

Ceux qui désireraient un copie en format 11 X 17, faites-en la demande auprès de la directrice générale de la municipalité, Madame Johanne Shink. Téléphone: (819) 787-6092

